



N° 196 /MAEP/SGM/DPAF/DSA/SA

## APPEL A CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION DANS LA BASE DE DONNEES DES AGENTS INTERVENANT DANS LA CHAINE DE COLLECTE DE DONNEES DE LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

La Direction de la Statistique Agricole a pour mission de constituer une base informationnelle durable permettant d'orienter les décisions et de mesurer l'impact des actions pour le développement agricole et rural.

A cet effet, elle organise régulièrement des enquêtes dans le secteur agricole. Cet appel à candidature est lancé en vue de constituer une base des agents intervenant dans la chaîne de collecte pour les prochaines opérations de cette direction. Les postes ouverts sont :

- Agents enquêteurs
- Chefs d'équipes
- Contrôleurs
- Editeurs
- Analystes de données

Les inscriptions se feront en ligne suivant le lien : <https://maep.akvoflow.org/webforms/AQZUB1QHVglQAg> (NB : le mot de passe pour la soumission est : webform) disponible sur le site web de la DSA : [www.dsa.agriculture.gouv.bj](http://www.dsa.agriculture.gouv.bj)

Les candidats présélectionnés pour chaque opération seront contactés pour la suite du processus. Les résultats de présélection seront publiés sur le site et les canaux de la DSA.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de sexe masculin ou féminin remplissant les conditions ci-après :

### 1. Conditions générales

- être de nationalité béninoise ;
- avoir au moins 18 ans.
- Être apte physiquement et jouir de toutes ces facultés mentales ;
- être de bonne moralité ;
- être libre de tout engagement pendant la phase des opérations ;
- être capable de travailler dans les zones rurales et sous pression ;
- être capable de travailler en équipe et à des heures tardives ;
- être capable de garder le secret statistique.

## 2. Conditions spécifiques

### 2.1. Poste d'Agents Enquêteurs (AE)

#### ➤ Mission

Les agents enquêteurs ont pour principale mission de collecter les données statistiques agricoles dans les zones d'enquête à leur attribuer.

#### ➤ Conditions à remplir

- avoir au moins le niveau terminale et en apporter la preuve ;
- être disponible à travailler dans les communes couvertes par les opérations ;
- avoir une maîtrise de l'une au moins des langues locales des communes de travail choisies ;
- être disponible à résider dans les villages de travail au cours de l'opération;
- avoir un moyen de déplacement serait un atout ;
- avoir un smartphone fonctionnel serait un atout ;
- avoir été agent, chef d'équipe, contrôleur ou éditeur lors des opérations de recensement des ménages agricoles et para-agricoles du RNA ou autres opérations de collecte du secteur agricole serait un atout ;
- avoir une parfaite maîtrise de la collecte des données par smartphone/tablette serait un atout ;
- avoir pris part à au moins deux opérations de collecte des données d'enquête d'envergure nationale (RGPH, ECVR, EDS, EMICOV, AGVSA, AGVSAN, ENQUETE COTON, ESA, ENQUETE ANACARDE, ENQUETE ANANAS, ENQUETE PECHE ET AQUACULTURE, RECENSEMENT DES SITES PRODUCTIONS HORTICOLES, etc.) et en apporter la preuve, serait un atout.

### 2.2. Poste de Chefs d'Equipes (CE)

#### ➤ Mission

Chaque chef d'équipe a pour missions de :

- coordonner les agents enquêteurs de son équipe ;
- assurer le bon déroulement du travail de son équipe ;
- faire le contrôle qualité journalier des données collectées par les agents enquêteurs sous sa responsabilité avant et après la transmission des données sur la plateforme de collecte ;
- contrôler la présence des agents sur le terrain.
- faciliter le déroulement de la collecte aux agents dans les zones d'affectation ;
- collecter certaines données spécifiques sur le terrain ;
- faire la synthèse des observations liées aux constats lors des contrôles ;
- rédiger des rapports périodiques de déroulement de l'opération pour son équipe.

#### ➤ Conditions à remplir

- être titulaire au moins d'une Licence (BAC+3ans) en statistique, économie, planification, agronomie ou autre diplôme équivalent et en fournir les preuves ;
- avoir pris part à au moins deux opérations de collecte des données d'enquête d'envergure nationale (RGPH, RNA, ECVR, EDS, EMICOV, AGVSA, AGVSAN, ENQUETE COTON, ESA, ENQUETE ANACARDE, ENQUETE ANANAS, ENQUETE PECHE ET AQUACULTURE, RECENSEMENT DES SITES PRODUCTIONS HORTICOLES, etc.) et en apporter la preuve ;

- avoir une parfaite maîtrise de la collecte des données par smartphone/tablette, notamment l'utilisation de Survey solution ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et particulièrement des outils de traitement de texte et de données tels que Word, Excel, Powerpoint... ;
- avoir pris part à une enquête de la DSA serait un atout ;
- être disponible à travailler dans l'une des communes de travail couvertes par l'opération ;
- avoir une maîtrise de l'une au moins des langues locales des communes de travail choisies ;

### 2.3. POSTE D'EDITEURS

#### ➤ Mission

Les éditeurs ont pour missions de :

- faire le contrôle journalier des données envoyées sur la plateforme de collecte, par les agents de terrain ou chefs d'équipe;
- faire la synthèse des observations liées au travail lors des contrôles ;
- faire les propositions de correction des aberrations constatées sur les données collectées ;
- rédiger des rapports journaliers de contrôle.

#### ➤ Conditions à remplir

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être titulaire d'au moins une Licence en statistique, économie, planification, agronomie ou autre diplôme équivalent et en fournir les preuves ; (BAC+3) ;
- avoir une parfaite maîtrise de la collecte des données par smartphone/tablette avec utilisation de Survey Solutions;
- avoir été éditeur dans une enquête agricole serait un atout ;
- être capable de travailler en équipe et à des heures tardives ;
- être disponible sur toute la période de l'opération ;
- avoir pris part à au moins trois opérations de collecte des données d'enquête d'envergure nationale (RGPH, RNA, ECVR, EDS, EMICOV, AGVSA, AGVSAN, ENQUETE COTON, ESA, ENQUETE ANACARDE, ENQUETE ANANAS, ENQUETE PECHE ET AQUACULTURE, RECENSEMENT DES SITES PRODUCTIONS HORTICOLES, etc.) et en apporter la preuve ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et particulièrement des outils de traitement de texte et de données tels que Word, Excel, Powerpoint, notamment l'utilisation de Survey solution ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement des données notamment STATA serait un atout ;
- avoir pris part à une enquête de la DSA serait un atout ;
- être disponible à travailler dans l'une des communes du pays.

### 2.4. POSTE D'ANALYSTES STATISTICIENS

#### ➤ Mission

L'analyste a pour missions de :

3

- faire l'analyse des données statistiques agricoles transmises par les agents de collecte ;
- faire la production de rapport de collecte et d'analyse de données;

➤ Conditions à remplir

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

- être titulaire d'au moins un diplôme BAC+4 en statistique, économie, planification, agronomie ou autre diplôme équivalent et en fournir les preuves ;
- avoir une parfaite maîtrise de la collecte des données par smartphone/tablette avec utilisation de Survey Solutions;
- avoir une bonne maîtrise de l'analyse des données sur SPSS, STATA et/ou R ;
- avoir participé à la production d'au moins trois rapports statistiques ;
- être capable de travailler en équipe et à des heures tardives ;
- être disponible sur toute la période de l'opération ;
- avoir pris part à au moins trois opérations de collecte des données d'enquête d'envergure dans le domaine agricole (RGPH, RNA, ESA, ENQUETE ANACARDE, ENQUETE ANANAS, ENQUETE PECHE ET AQUACULTURE, RECENSEMENT DES SITES PRODUCTIONS HORTICOLES, etc.) et en apporter la preuve ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et particulièrement des outils de traitement de texte et de données tels que Word, Excel, Powerpoint... ;
- avoir pris part à une enquête de la DSA serait un atout ;
- être disponible à travailler dans l'une des communes du pays.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée impérativement au plus tard le 04 juillet 2024 à 18 heures via le lien web spécifié plus haut. Le présent avis est disponible sur le site web de la DSA.

Cotonou, le 19 JUIN 2024



**Gaston C. DOSSOUHOU**

Ministre de l'Agriculture, de  
l'Elevage et de la Pêche